

La lettre de votre Maire

VILLE D'ÉPINAY-SUR-SEINE • JANVIER 2017 • N°145

2017, ANNÉE ÉLECTORALE DÉTERMINANTE



Chères Spinassiennes, Chers Spinassiens,

L'année qui s'ouvre sera absolument déterminante pour l'avenir de notre pays. Elle sera en effet – comme vous le savez – marquée par deux élections majeures : la présidentielle les 23 avril et 7 mai et les législatives les 11 et 18 juin.

Après la droite et le centre, **la gauche organise à son tour des primaires.** Elles se tiendront les dimanches **22 et 29 janvier, de 9 h à 19 h.**

Après le retrait de François Hollande, la désignation de Yannick Jadot lors de la primaire d'Europe Écologie-Les Verts, et la décision d'Emmanuel Macron et de Jean-Luc Mélenchon de se présenter à la présidentielle sans passer par des primaires, **sept candidatures ont finalement été validées :**

- Jean-Luc BENNAHMIA,AS,
- Benoît HAMON,
- Arnaud MONTEBOURG,
- Vincent PEILLON,
- Sylvia PINEL,
- François de RUGY,
- Manuel VALLS.

Pourront prendre part à cette élection tous les Français inscrits sur les listes électorales, les mineurs qui seront en âge de voter en avril 2017 pour l'élection présidentielle et les adhérents étrangers aux partis concernés par ce scrutin.

La participation financière s'établit à 1€ par électeur et par tour. En signant la feuille d'émargement, les votants devront en outre « se reconnaître dans les valeurs de la gauche ».

**En tant que maire,
mon rôle est
de faciliter
l'expression
démocratique.**

Vous connaissez mes idées et mes valeurs. Je n'en ai jamais fait mystère. À titre personnel, je ne participerai donc bien évidemment pas à cette élection. Toutefois, en tant que maire, mon rôle est de faciliter l'expression démocratique sur notre territoire.

C'est là ma conception de la vie politique. C'est pour cela que – ainsi que je m'y étais engagé – je consacre cet éditorial à un événement porté par une partie de l'opposition municipale.

C'est également pour cette raison que – comme je l'avais fait pour les primaires de la droite – j'ai décidé de **mettre gratuitement à disposition six bureaux de vote afin de faciliter le déroulement de ce scrutin.**

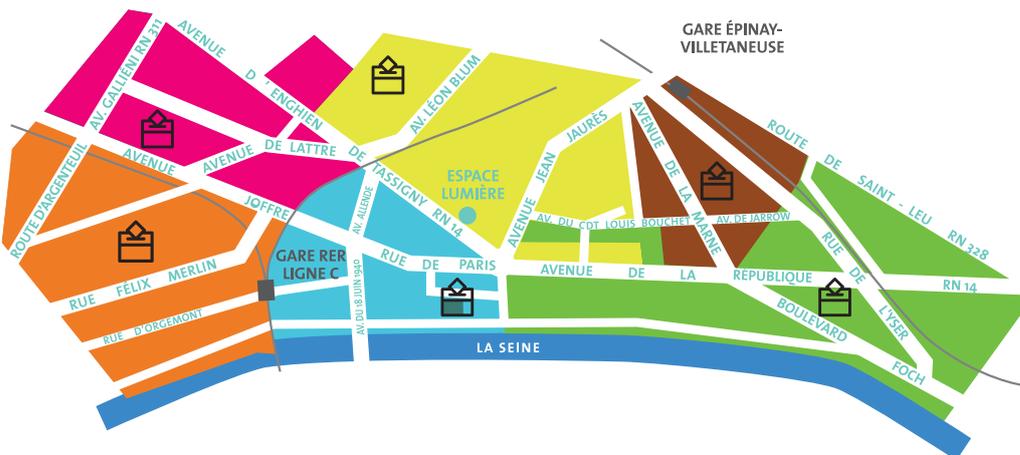
Vous trouverez la liste complète des six bureaux de vote ouverts pour ces primaires, et leurs emplacements exacts, sur la carte au verso de cette page. Retrouvez également toutes les informations sur le site internet dédié **www.lesprimairescitoyennes.fr**.

Très cordialement,

**Votre Maire et
Conseiller départemental,
Hervé Chevreau**

Primaires citoyennes, où voter ?

Les primaires citoyennes sont organisées les 22 et 29 janvier pour désigner un candidat à l'élection présidentielle de 2017. Six bureaux de vote seront ouverts de 9 h à 19 h.



- Hôtel de Ville**
(bureaux de vote n°1, 2, 3, 4, 5 et 6)
1-3, rue Quétigny
- École primaire des Écondeaux**
(bureaux de vote n°7, 25 et 26)
6, rue des Saules
- École maternelle Pasteur**
(bureaux de vote n°8, 9 et 19)
136, avenue de la République
- École primaire Victor Hugo**
(bureaux de vote n°10, 11 et 12)
17, rue Victor Hugo
- École maternelle Anatole France**
(bureaux de vote n°13, 14, 15, 16, 17 et 18)
27, rue de Strasbourg
- École primaire Jean Jaures**
(bureaux de vote n°20, 21, 22, 23 et 24)
9-11, rue de la Justice



Bourse au permis : le coup de pouce de la Ville

Si vous avez entre 18 et 25 ans, que vous habitez Épinay-sur-Seine depuis au moins 2 ans et que vous justifiez d'un réel besoin du permis de conduire et de difficultés pour le financer, vous pouvez déposer une candidature pour bénéficier d'une aide de la Ville. Le montant de cette aide s'élève à 1 000 €. En contrepartie, les candidats s'engagent à consacrer 35 heures de bénévolat pour une mission caritative. 20 jeunes Spinassiens seront retenus cette année.

Vous avez jusqu'au vendredi 27 janvier 12 h pour candidater.

Comment faire ?

1. Remplir le formulaire sur www.epinay-sur-seine.fr,
2. et déposer le dossier complet et les pièces justificatives au service Prévention (7, rue Mulot). Les dossiers incomplets ne seront pas retenus. La sélection se fait lors d'un entretien avec le jury.

→ Renseignements au 01 49 71 98 82



On mange la galette des Rois à la Briche !

Samedi 28 janvier, de 10 h 30 à 12 h 30, venez déguster et gagner de délicieuses galettes des Rois au marché de la Briche. Surtout, ne manquez pas la traditionnelle galette géante ! Elle sera découpée en présence du maire Hervé Chevreau et du président de la Maison du Commerce et de l'Artisanat, Jacques Marnay.

→ **Marché de la Briche (207, avenue de la République) - Parking à disposition**



Bonne résolution 2017 : je donne mon sang

L'Établissement Français du Sang (EFS) lance un cri d'alarme. Les réserves en produits sanguins s'amenuisent. Par ailleurs, l'épidémie de grippe impacte fortement les collectes. Faites un geste et partagez 45 minutes de votre temps en donnant votre sang !

Une collecte a lieu **dimanche 22 janvier** de 8 h 30 à 13 h 30, à l'école Georges Martin (2, rue Mulot).

→ **Un parking est à votre disposition**



Barbès café, un spectacle musical caritatif

Samedi 4 février, à 20 h 30, venez voir *Barbès café* à l'Espace Lumière. Ce spectacle musical évoque l'histoire de l'immigration maghrébine en France : du blues de l'exil, chanté dans les bars de Barbès, aux artistes actuels qui font revivre cette culture. Les recettes de cette soirée, parrainée par le chanteur Idir, seront affectées à une action menée par l'AIAE à Tichy, en Algérie.

→ **Espace Lumière - Tarif : 20 €**
Tél. 06 08 31 56 47